

Carte contextuelle

Étude de cas : Les femmes

En 1867, seuls les hommes peuvent voter.

Dans les décennies qui suivent, des femmes forment des groupes et luttent pour l'égalité et le droit de vote. Ces groupes militent pour le droit de vote aux élections provinciales. Leurs efforts sont récompensés en 1916, quand le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta donnent le droit de vote aux femmes.

Deux ans plus tard, en 1918, la loi électorale fédérale est modifiée pour donner aux femmes les mêmes droits de vote qu'aux hommes. Mais certaines femmes ne peuvent toujours pas voter aux élections fédérales pour d'autres raisons, comme leur origine raciale. Ce n'est que des décennies plus tard que tous les citoyens canadiens obtiennent le droit de vote aux élections fédérales.



Source : Reg Innell, archives photographiques du Toronto Star

1867

Les femmes



Source : Bibliothèque et Archives Canada, PA-091061

Pour voter au moment de la Confédération, il faut :

- Être un homme;
- Avoir au moins 21 ans;
- Posséder une propriété.

Les femmes ne peuvent pas voter aux élections provinciales et fédérales.

1876

Les femmes



Source : Bibliothèque et Archives Canada, PA-028033

Le Conseil national des femmes est établi pour lutter pour le droit de vote des femmes. Des femmes créent d'autres groupes semblables ailleurs au Canada.

1916

Les femmes



Source : Foote et James, Archives du Manitoba, PR1967-43, N9905

Le Manitoba est la première province du Canada à donner le droit de vote aux femmes. Mais, d'autres motifs continuent d'empêcher certaines femmes de voter.

Au Manitoba, des femmes sont passées à l'action pour obtenir cette victoire. Plus de 40 000 personnes signent la pétition qui permettra aux femmes d'obtenir le droit de vote.

1917

Les femmes



Source : William Rider-Rider, Canada, ministère de la Défense nationale/ Bibliothèque et Archives Canada, PA-002279 (modification de l'image originale). Image colorisée gracieuseté de la Fondation Vimy.

Durant la Première Guerre mondiale, certaines femmes peuvent voter aux élections fédérales :

- Les Canadiennes membres des forces armées;
- Les femmes parentes d'hommes militaires.

Sur cette photo, on voit des infirmières militaires canadiennes qui votent en France.

1918

Les femmes



Source : Collection d'archives de Grey Roots

Les Canadiennes obtiennent le droit de vote aux élections fédérales. Certaines femmes ne peuvent toujours pas voter, pour des raisons comme leur origine raciale.

Un an plus tard, elles obtiennent le droit de se porter candidates à la Chambre des communes.

En 1921, Agnes Macphail devient la première femme élue au Parlement canadien.

1940

Les femmes



Source : André Larose, Bibliothèque et Archives Canada, PA-178194

Le Québec permet aux femmes de voter aux élections provinciales. C'est la dernière province à le faire, après avoir refusé pendant des dizaines d'années. Les choses ont changé grâce aux efforts d'activistes comme Thérèse Casgrain.

1960

Les femmes



Source : Université de la Saskatchewan, archives et collections spéciales de l'Université, fonds John G. Diefenbaker MG 411, JGD 3636

Les membres des Premières Nations, femmes et hommes, obtiennent le droit de vote aux élections fédérales. Avant, ils pouvaient voter seulement s'ils abandonnaient leur statut et les droits issus de traités.

Ici, le premier ministre John Diefenbaker salue une femme et un enfant des Premières Nations à Yellowknife.

1993

Les femmes



Source : La Presse canadienne/Phil Snel

Kim Campbell devient première ministre du Canada. Elle accède à ce rôle lorsque le premier ministre en poste démissionne. Elle est la première femme à occuper ce poste.